

Projet d'activités 2018

DES LENDEMAINS
QUI CHANTENT
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES



L'association Des Lendemains Qui Chantent défend un projet artistique et culturel basé sur la promotion des musiques actuelles au travers de toutes ses composantes (pratique amateur, artistes professionnels, pluralités d'esthétiques).

Elle s'inscrit dans une volonté d'ancrage sur un territoire rural, une volonté d'ouverture, d'épanouissement et de solidarité. Elle se positionne dans le champ de l'économie sociale et solidaire en défendant un projet associatif fortement teinté par une démarche fondée sur des valeurs humanistes et démocratiques.

L'association gère une salle de spectacles de 450 places et un équipement dédié à la répétition. Son projet est labellisé SMAC. Il inscrit une égalité de traitement pour l'éducation artistique, l'accompagnement des groupes musicaux et la diffusion de concerts. Son activité est à la fois positionnée entre les murs de la SMAC et ouverte sur le territoire (partenariat, coopération à divers échelons, concerts hors les murs, etc.).

Des Lendemains Qui Chantent est aussi un lieu de pratique artistique de par ses locaux de répétitions mais aussi par l'accueil régulier de groupes en résidence.

Au delà, l'association Des Lendemains Qui Chantent souhaite être acteur d'un réseau local plus large et, par conséquent, est engagé dans de nombreux projets et réflexions en lien avec le milieu artistique ou non.

Le présent document décrit le projet artistique et culturel de l'association pour l'année 2018, correspondant à la première année du conventionnement pluriannuel et pluripartite avec les collectivités et l'État, convention SMAC 2018-2021. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'activité développée depuis la création de l'association. Il intègre une dimension de développement nécessaire à la prise en compte de l'évolution des rapports de la culture aux citoyens.

Dans un premier temps, nous présenterons en quoi l'ensemble de la démarche de l'association s'inscrit dans l'intérêt général. Dans un deuxième temps, nous décrirons les éléments de contexte sur lesquels s'appuie ce projet : repères historiques, géographiques, culturels et sociaux, mais aussi tendances, évolutions et perspectives.

Dans une troisième partie, nous dégagerons une analyse de ce contexte et présenterons la politique qui fonde les grands enjeux de ce projet.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie de ce document, nous détaillerons les objectifs opérationnels et les actions à mener.

I. Intérêt général

Le 7 janvier 2015, puis le 13 novembre 2015, la France entière a pris la tragique mesure du fossé qui s'est creusé dans ce début de siècle entre différentes catégories de citoyens. Les événements de Paris ont démontré de la façon la plus ignoble à quel point notre démocratie au sens de Paul Ricoeur, était devenue malade.

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage. »

Et qu'est-ce que la culture, sinon une des modalités les plus ludiques de mise en délibération des contradictions du monde ? Ainsi, faire culture, c'est vouloir vivre ensemble, faire humanité ensemble.

« Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique. »

Article 2 - Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001

Cette position très politique est le référentiel juridique pour justifier l'intérêt général. C'est le point fondamental qui devra guider nos actions, aujourd'hui plus qu'hier. Nous placerons toute notre énergie à être des acteurs de la relation, pour plus de dignité, plus de liberté, en référence permanente aux droits humains.

Ainsi, la déclaration universelle des droits de l'homme ratifiée le 10 décembre 1948 à l'Organisation des Nations Unies écrit dans son préambule :

« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde »

ainsi que dans son article 22 :

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »

Ainsi, l'effort national doit contribuer à nous conduire vers plus de dignité par la satisfaction des droits culturels. Le traité de l'union européenne reprend et développe cette notion dans son article 2 :

« L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Ces droits culturels également désormais reconnus dans la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République), viennent modifier une conception classique de la notion de culture et potentiellement des politiques culturelles, en mettant l'accent sur la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques.

Il y est donc précisé que :

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 »

La Loi NOTRe affirme également que la Culture fait partie des « compétences partagées » entre les différentes collectivités, avec le sport, le tourisme, la promotion des langues régionales et l'éducation populaire ; et qu'une commission spécifique au sein des CTAP (conférences territoriales de l'action publique) devra lui être consacré.

C'est pétris de ces références juridiques que se justifient toutes les actions de Des Lendemains Qui Chantent.

II. Contexte

II.1. Les musiques actuelles

Repères socio-historiques

Le terme « musiques actuelles » est apparu dès les années 70 et a été officialisé par le Ministère de la Culture dans la seconde partie des années 90. Il désigne l'ensemble des musiques contemporaines non savantes et non écrites : la chanson, le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles, les musiques du monde, et les musiques amplifiées.

Le terme « musiques amplifiées » pour sa part, désigne les musiques actuelles nécessitant une chaîne d'amplification électroacoustique pour leur diffusion : micro, amplificateur et haut-parleur. Se retrouvent sous cette appellation, notamment le rock, le folk, le reggae, la soul, le rap, les musiques électroniques. Leurs origines se forgent dans la rencontre fusionnelle entre le folklore anglo-saxon (musiques celtiques et country américaine) et la musique tribale africaine importée aux États-Unis par les noirs américains issus de l'esclavage.

Les musiques amplifiées peuvent être également désignées sous le terme de « variétés » ou « musiques populaires ». En effet, fidèles à leurs origines, ces musiques consacrent dans leur mode de transmission, le principe de l'oralité et de l'auto-apprentissage.

L'écoute de ces musiques est la première pratique culturelle des Français. Elles sont omniprésentes : contenus numériques, télévisions, radios, magasins, attentes téléphoniques, publicités, lieux de fêtes... Chacun écoute ces musiques volontairement ou involontairement tous les jours. Elles sont devenues des produits de consommation issus d'une industrie culturelle qui est installée dans l'économie de marché comme tout autre secteur d'activité lucratif.

Mais nous parlons également d'artistes et d'œuvres artistiques. En France, les musiques actuelles trouvent donc leur place dans les politiques publiques culturelles subventionnées au même titre que les autres arts, notamment dans les dispositifs de soutien : enseignement, formation, pratique, transmission des savoirs, création, diffusion, protection des œuvres, innovation artistique.

Et, en effet, les musiques actuelles ont un fort pouvoir d'identification, de construction de sens et de personnalité individuelle ou collective, notamment auprès de la jeunesse. Il est donc important de ne pas laisser ces musiques aux seules logiques de marché afin de pouvoir conduire l'auditeur vers une citoyenneté choisie, éclairée et critique et non vers une consommation formatée, imposée et subie.

Le label SMAC

Dans le domaine du spectacle vivant, le Ministère de la Culture développe un partenariat avec les collectivités territoriales autour de réseaux d'acteurs et d'équipements implantés en région, labellisés et structurants, participant à l'aménagement et l'irrigation culturelle des territoires. Ces labels délèguent à des équipements en région des missions d'intérêt général notamment dans la structuration à long terme de la qualité de l'offre et de l'activité professionnelle. Depuis 1998, un label et un réseau consacrés aux musiques actuelles sont développés autour de l'appellation « SMAC », Scène de Musiques Actuelles.

II.II. Le territoire

Histoire des musiques actuelles à Tulle

Depuis le début des années 80, Tulle n'a jamais cessé d'être un haut lieu des musiques actuelles et amplifiées en Limousin. Des associations comme « Rock à la Grange », « Swing Easy » ou plus récemment « Elizabeth My Dear », « Accords et Cris » ont contribué et contribuent au développement de ces musiques sur Tulle.

Grâce à l'activisme de ces associations et des personnes qui les portent, la Ville de Tulle a commencé, au début des années 2000, à prendre en compte ces pratiques. Les acteurs associatifs se sont regroupés et ont fondé un collectif qui a pris la forme d'une nouvelle association fédérative, l'association Des Lendemain Qui Chantent. C'est ainsi que le collectif a obtenu de la municipalité la construction, à Tulle, d'un équipement entièrement destiné à ces musiques. La Ville en a ensuite confié la gestion à l'association.

Le soutien de ce projet par les collectivités territoriales et par l'État a marqué une étape fondamentale dans la reconnaissance locale du secteur des musiques actuelles et amplifiées. Ce champ du spectacle vivant a alors été intégré à part entière dans les politiques culturelles locales. La salle Des Lendemain Qui Chantent et son projet sont alors considérés comme un véritable service d'intérêt général à destination des populations.

En 2006, l'État a labellisé le projet tulliste sur la base du label SMAC. Des Lendemain Qui Chantent est ainsi devenu le premier équipement musiques actuelles labellisé en Limousin.

Développement de la SMAC de Tulle

En 2015, l'association Des Lendemain Qui Chantent est à la fin de sa troisième période de labellisation après 2006-2008 et 2010-2012. Cette période se déroule dans une certaine sérénité où l'ensemble des partenaires et l'association ont su trouver un bon équilibre. La direction du projet s'est affirmée, légitime et durable. Les partenaires ont une appréciation bienveillante de l'association. Le contexte est donc propice au renouvellement et au développement du label.

Le Ministère de la Culture a posé le principe d'un plan de développement des SMAC. Si ce plan a pour ambition la création de nouveaux équipements, il a néanmoins permis de reposer la pertinence du financement public de l'État sur les projets artistiques et culturels des lieux, notamment au regard de leur situation économique et géographique. Le portage par la petite Ville de Tulle de la SMAC est à ce titre, un élément de nature à faire jouer des rééquilibres de péréquation. La DRAC a pu ainsi augmenter nettement sa participation ces dernières années.

L'année 2016 et 2017 sont 2 années sans convention. La réforme territoriale n'a pas permis ni à la DRAC ni à la Région Nouvelle-Aquitaine de s'organiser politiquement pour enclencher la signature de nouvelle convention.

Les autres acteurs culturels corréziens

La Corrèze affiche un nombre d'acteurs culturels relativement important par rapport à sa densité de population et sa ruralité, témoignage d'un investissement important des collectivités, à l'image de la Ville de Tulle. Cette dernière se distingue par une politique culturelle forte, plutôt inhabituelle pour une ville de cette importance.

En effet, la Ville de Tulle possède 4 équipements structurants : un pôle muséal dont le musée national de l'accordéon, le Théâtre de Tulle, le Conservatoire à Rayonnement Départemental et la SMAC. En outre, la Ville héberge 3 festivals musicaux d'importance : Les Nuits de Nacre (festival d'accordéon), Ô Les Chœurs (festival de musiques amplifiées), Du Bleu en Hiver (festival de jazz).

La Ville accueille également d'autres équipements culturels comme le cinéma Véo, la Médiathèque de la communauté d'agglomération ainsi que de nombreuses associations œuvrant dans le domaine culturel : la Fédération des Associations Laïques de Corrèze (FAL 19 – Ligue de l'enseignement), Peuple et Culture, La Cour des Arts, les associations Elizabeth My Dear, Le Cri du Papier, Collectif Vacance Entropie, La Cité de l'Accordéon, la radio associative Bram FM.

La Ville de Brive-la-Gaillarde a, quant à elle, développé récemment une politique culturelle volontariste centrée autour du Théâtre des Treize Arches. La Ville possède également un Conservatoire à Rayonnement Départemental et Les Studios, équipement dédié à la pratique artistique et à la répétition musiques actuelles.

Le territoire corrézien dans son ensemble est parsemé d'initiatives, souvent associatives dont certaines musicales comme Tuberculture à Chanteix et le réseau d'associations Au Bout de la Scène coordonné par la FAL 19. De plus, des collectifs artistiques ancrés dans les musiques actuelles sont présents : Le Maxiphone Collectif, Lost In Traditions, Medication Time, Six Team Prod, et c'est aussi plusieurs centaines de formations musicales qui répètent régulièrement entre Tulle et Brive.

Une nouvelle échelle régionale

La Creuse, moins peuplée et encore plus rurale que la Corrèze, possède quelques équipements et acteurs, dont certains développent une activité musicale (Scène Nationale d'Aubusson, Centre Culturel Yves Furet à La Souterraine, association Le Gang de Guéret, L'Atelier à Royère de Vassivière, L'Avant Scène à Aubusson, Musique(s) En Marche à Guéret, Naut'Active à La Naute). En particulier engagés dans une démarche SOLIMA (Schéma d'Orientation des Lieux Musiques Actuelles) en 2015, le territoire est propice à la naissance d'un projet collectif potentiellement structurant.

Cependant, la plupart des structures d'importance en Limousin se situe en Haute-Vienne et principalement sur la Ville de Limoges, parmi lesquelles nous pouvons citer : la Fédération Hiéro Limoges, les Centres Culturels Municipaux de la Ville de Limoges dont le Centre Culturel John Lennon dédié aux musiques actuelles, La Fourmi et l'association L'Art... Scène, Horizons Croisés, la radio associative Beaub FM...

Les 2 autres ex-régions Aquitaine et Poitou-Charentes sont beaucoup plus développées au niveau musiques actuelles. En témoigne la présence des réseaux régionaux structurés et structurants : le PRMA pour Poitou Charente, le RAMA et la FEPPA pour l'Aquitaine qui se sont très rapidement organisés pour fusionner début 2017 pour une organisation totale de la filière Musiques Actuelles, le RIM (réseau des indépendants de la musique).

Dans cette nouvelle entité administrative Nouvelle-Aquitaine, on dénombre désormais 16 SMAC, qui ont vocation à être identifiées en tant que pôle de compétences dans la nouvelle politique régionale déclinée en concertation avec les acteurs sous la forme d'un Contrat de Filière évolutif sur les 4 ans à venir.

II.III. Les mutations du secteur : du local au global

Nous sommes confrontés aujourd'hui à de profondes mutations des comportements individuels en matière de musique qui n'ont plus rien à voir avec l'époque des précurseurs de la salle tulliste. Le diagnostic ci-dessous entend décrire l'évolution du rapport à l'artistique dans un contexte d'une baisse régulière de la fréquentation sur les concerts découvertes.

Mutation technologique

L'arrivée du numérique a profondément modifié le mode d'appropriation de la musique, notamment chez les plus jeunes. L'avènement du peer-to-peer puis du streaming (audio et surtout vidéo) a considérablement élargi la base des sources musicales aujourd'hui disponibles à l'infini, noyant la production locale (notamment française) dans le tout venant globalisé et mondialisé.

Les outils de consommation immédiate que sont les terminaux connectés (téléphones, tablettes) rendent le rapport à la musique toujours plus instantané voire plus instinctif, plus partagé renforçant à la fois l'aspect communautaire de la musique mais aussi paradoxalement sa diversité et son éclectisme.

L'évolution d'internet avec l'accentuation de l'interactivité a fait évoluer les relations interpersonnelles vers une sorte de hiérarchie complètement horizontale permettant le « Direct to fan ». Ainsi, il n'existe quasiment plus aucun intermédiaire entre le public et les artistes.

Mutation économique

Ces intermédiaires, passeurs de culture entre un public et un artiste, concernent de nombreux métiers, un pan important de l'économie du monde de la musique.

La chute des ventes de disques a bouleversé l'économie des maisons de disques et des labels notamment sur la prise de risque artistique et le développement de nouveaux artistes : moins de promotion, moins de relais média, moins de soutien à la tournée...

L'organisateur de concerts est aujourd'hui contraint d'assumer encore davantage de stratégies marketing pour les artistes programmés. C'est bien ainsi que fonctionnent aujourd'hui les grands festivals qui développent leur propre image commerciale, marqueur de référence pour le public. Pour le reste, globalement, la fréquentation est en baisse depuis plusieurs années dans l'ensemble des salles dédiées aux concerts, surtout lors des spectacles donnés par des artistes émergents.

La diminution globale de l'activité de ces intermédiaires entraîne à terme la paupérisation des moyens de production, notamment collectifs, comme les sources de redistribution via les sociétés civiles. Cela porte atteinte aux moyens de financement de structures du type de l'association Des Lendemain Qui Chantent.

Contexte de crise

Cette mutation économique intervient dans un contexte de contraction des recettes publiques, lié à la fin d'un modèle de développement basé exclusivement sur la croissance en Europe Occidentale. La situation économique globale dans laquelle nous évoluons aujourd'hui n'est pas particulièrement favorable à la consolidation d'un secteur déjà en difficultés chroniques.

Le resserrement du pouvoir d'achat entraîne également un transfert de dépenses des spectateurs vers des valeurs refuges (tête d'affiches ou festivals) plutôt que vers une ouverture sur la découverte et l'innovation artistique. Ce phénomène est particulièrement renforcé sur les territoires ruraux où la typologie socio-économique présente des difficultés (faiblesse des revenus, nature précaire des emplois, implantation difficile des entreprises) et où l'éloignement géographique impose des dépenses de transport supplémentaires, dont le coût est sans cesse en augmentation.

Situation locale

La volonté maintenue de faire vivre un projet de SMAC sur le territoire tulliste a toujours été affichée par les élus locaux et leurs techniciens. Mais, se reposant sur les acquis du projet, ceux-ci se sont peu à peu éloignés des enjeux de politique culturelle. C'est particulièrement problématique dans une période de renouvellement des générations d'élus ou d'alternance politique.

La situation géographique de la salle reste un handicap récurrent. L'absence de « pas-de-porte » en centre-ville entraîne une difficulté de faire de la salle de concerts un lieu de passage, de ressource et d'animation. L'attractivité de l'édifice peut être renforcée par la nouvelle proximité du « Labo » et par la revitalisation de l'animation sur le secteur de l'Auzelou. Mais aujourd'hui, le véritable secteur de revitalisation urbaine est à l'opposé, dans le quartier de la gare.

Paupérisation et précarisation de l'ensemble de la filière

La filière des musiques actuelles repose sur une forte mobilisation associative et privée, relevant parfois de l'économie souterraine (underground, bénévolat) fidèle à l'histoire de l'avènement des musiques actuelles dans les politiques publiques.

Depuis plus de trente ans, les acteurs des musiques actuelles réalisent un travail important de structuration et de professionnalisation assumant un rôle prépondérant dans la diversité artistique et culturelle, la pluralité économique et l'équité territoriale. Leur militantisme et la persévérance dont ils ont fait preuve, dans le sens de l'intérêt général, a permis de nombreuses avancées.

Malgré la reconnaissance continue des musiques actuelles par les collectivités territoriales et le Ministère de la Culture, l'énoncé de principes ne suffit pas à endiguer la « fragilité durable » des acteurs. La plupart d'entre-eux connaissent des difficultés financières structurelles déterminantes, en témoigne la triste fin du festival de Davignac sur le territoire corrézien.

Face à ces difficultés économiques, au ralentissement des financements publics et à la mutation profonde des comportements des spectateurs, les acteurs renforcent leur attachement au primat du collectif, en œuvrant plus que jamais au développement de solutions mutualisées. C'est désormais une obligation pour contribuer à pérenniser les activités sur les territoires au-delà des structures culturelles qui les portent.

III. Enjeux

III.I. Territorialité

L'association Des Lendemain Qui Chantent s'insère donc dans ce contexte à la fois rural, éclaté mais riche d'une diversité d'initiatives, d'acteurs, de projets et de territoires de projets.

Le premier enjeu est donc de développer un projet associatif, artistique et culturel qui prenne en compte toutes ces dimensions et réussisse à s'inscrire dans le respect du territoire, dans la cohérence et la complémentarité, sans l'hégémonie que pourrait laisser présupposer un label national SMAC.

Il s'agit dès lors de connaître et favoriser le développement du dynamisme artistique et culturel du territoire sur l'ensemble de ses échelles : locales, urbaines ou rurales, départementale et régionale.

Nous tenons à réduire les réflexes concurrentiels et la compétition pour établir des partenariats de projet avec les autres acteurs du territoire situés sur le même secteur d'activité.

Nous soutenons les nouvelles initiatives du secteur qui émergent sur le territoire en évitant les positions hégémoniques et les processus de concentration, en se contraignant à une auto-limitation. Cela revient à s'accorder sur l'idée que l'aide au plus petit que soi ne génère pas une limitation du pouvoir d'action, mais bien un enrichissement collectif et la constitution progressive de forces de la société civile capables d'entreprendre des actions locales homogènes, cohérentes, citoyennes et solidaires.

Ces dynamiques participent à l'aménagement du territoire et à son décloisonnement culturel. Dès lors il convient dans notre projet d'activité de défendre :

- la prise en compte des territoires ruraux,
- le soutien aux initiatives et aux porteurs de projets,
- le développement de réseaux d'acteurs.

III.II. Ouverture

Positionnée sur une critique de la pensée dominante d'une culture universelle, celle des « œuvres capitales de l'humanité », l'association ambitionne de lutter contre la pensée unique et de permettre à chacun d'être autonome dans ses choix.

Inscrits dans une vision démocratique et participative de la culture, nous défendons une organisation horizontale où le travail artistique trouve sa justification non pas dans le caractère universel des œuvres, mais dans la reconnaissance de l'égale dignité de toutes les cultures, fondement de la défense de la diversité culturelle que pose la convention de l'UNESCO sur ce thème.

Ce principe de reconnaissance égale des différentes cultures n'est valable que dans la mesure où nous sommes en capacité de créer des espaces garantissant leur confrontation, dans le respect mutuel de chacune d'entre elles. Ce sont ces espaces qui placent la démocratie au cœur des politiques artistiques et culturelles et donnent corps au « vouloir vivre ensemble ». C'est ainsi défendre l'éclectisme, la pluralité. C'est ce qui fonde, à notre sens, la notion de l'intérêt général (cf. I).

L'enjeu est donc bien de donner accès à tous à l'ensemble du projet de l'association et plus largement à l'ensemble du champ des possibles des musiques actuelles et amplifiées, de faire et de proposer de découvrir, de développer la rencontre entre les publics. Aussi, nous privilégions les entrées suivantes :

- le croisement des esthétiques et des pratiques,
- les actions de sensibilisation et de pratiques artistiques en direction des plus jeunes,
- l'accompagnement des groupes locaux.

III.III. Épanouissement

Selon nous, la culture est l'expression esthétique d'un art de vivre. Elle est le terrain d'investissements personnels et collectifs formateurs et essentiels dans la construction d'une personnalité propre à chacun. Nous considérons la culture comme lieu et moments de vie, porteuse de sens et d'identité, profondément socialisatrice. L'enjeu est d'aider à la construction et à la réalisation de soi.

L'association entend donner les conditions d'un épanouissement des citoyens. Elle est ouverte sur le monde, sur son environnement. Elle permet à chacun d'entrer dans son fonctionnement et d'y trouver une place.

Notre projet repose de manière essentielle sur le bénévolat et la prise en compte des pratiques amateur. Il permet de fonctionner de manière démocratique, d'expérimenter une forme d'organisation politique participative issue de l'éducation populaire.

Cette posture pose la transmission, l'échange et la formation au cœur du projet associatif : informer, sensibiliser, transmettre des savoirs, des savoir-faire, des outils.

III.IV. Solidarité

La dynamique de l'association repose sur la force des propositions individuelles et collectives. Par ailleurs, l'association s'oblige à remettre régulièrement en cause ses pratiques et à impulser des temps d'échanges collectifs sur celles-ci. Ces méthodes de conduite du projet sont un fondement qui favorise le faire ensemble.

L'association est un acteur local revendiquant une identité citoyenne, plaçant la volonté de solidarité au service de l'homme, privilégiant le service rendu au profit dégagé. Nous déclarons notre attachement à un modèle de développement, local et mondial, fondé sur la coopération et l'équité. Nous affirmons notre appartenance à la sphère de l'économie sociale et solidaire.

Nos initiatives jouent un rôle transversal. Elles se préoccupent de rencontres et d'échanges artistiques et culturels dans des cadres favorables au respect de la dignité de chacun, mais aussi de lutte contre les inégalités, contre les discriminations, contre les exclusions. Notre projet place un enjeu de tolérance et d'entre-aide dans ses priorités.

Enfin, nous plaçons le principe de solidarité dans toutes nos actions ainsi que la mise en œuvre des principes du développement durable et de responsabilité sociétale.

III.V. Responsabilité sociétale

L'association place son action dans la prise en compte permanente des impacts et en conséquence, instaure la durabilité d'un dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Ainsi, l'année 2017 marque une prise de conscience de l'inscription de l'association dans cette démarche qu'elle décide d'explicitier dans son projet pluriannuel. Elle intègre sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable y compris au bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes ;

- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

L'association a réalisé un travail d'inventaire des parties prenantes et consolide les espaces de dialogue spécifiques à chacune. Elle a également réalisé une analyse de ses impacts positifs et négatifs et tâche dans une démarche d'amélioration continue de développer les premiers et de réduire les seconds.

III.VI. Droits culturels

Corollairement à la démarche sociétale, et s'appuyant sur les fondements d'intérêt général de son action, l'association met en place l'ensemble de ses activités dans cette perspective en revendiquant les 3 balises théorisées par Jean-Michel Lucas :

- La liberté des personnes : Les actions de l'association ne valent que si elle permet à chaque être humain d'accéder à plus de libertés (de pensée, de conscience, d'opinion, d'expression artistique ou non, de parole, d'aller et de venir, de choisir son identité culturelle, de réunion, d'association, etc.).
- La capacité des personnes : Au delà de l'égalité des moyens, il s'agit ici de comprendre et de combattre les interactions complexes entre inégalités et freins à la participation. Les libertés doivent devenir toujours plus effectives : l'enjeu public est de conduire à « plus de capacités », c'est-à-dire une capacité accrue des personnes à réaliser vraiment ce que leur identité culturelle a de « bonnes raisons de valoriser ».
- La responsabilité des personnes : C'est ici le développement d'obligations de réciprocité, librement consenties, entre elles. C'est-à-dire l'expression de la diversité culturelle dont les personnes s'impose la prise en compte au sein de leur propre culture.

L'association doit abandonner une posture d'offreur spécialisé de biens culturels pour consommateurs, payants ou gratuits. Pour au contraire, mieux s'affirmer comme autant de références pour construire des relations de liberté entre les êtres humains par la multiplication des interconnexions entre les identités culturelles en dignité et nourrir nos cultures en archipels de la créolisation du monde, condition impérative du développement humain durable.

L'association a renforcé cet ancrage dans la prise en compte des Droits Culturels par le non remplacement du poste de programmeur en 2016, symbole concret d'une volonté de changement de posture.

IV. Objectifs opérationnels

L'association décline les enjeux évoqués précédemment en objectifs opérationnels basés sur le cahier des charges posé par le Ministère de la Culture dans le cadre du label SMAC.

IV.1. Diffusion, création et production

L'association Des Lendemain Qui Chantent développe la diffusion de concerts dans la continuité de ce qui s'est construit au fil de son histoire et qui a profondément forgé l'identité de la programmation de la salle de concerts. Elle a fixé son axe principal d'intervention autour de la promotion des artistes et des esthétiques dans toute leur diversité.

Diffusion des groupes locaux

L'association développe toute initiative permettant d'offrir l'accès à la scène à des groupes locaux. Cela implique une large ouverture de la programmation : scène « club », premières parties « grande salle », soirées dédiées.

En particulier, l'association développe 3 dispositifs :

- Les « Jam Sessions » permettent à des groupes constitués de tester leur répertoire même encore non abouti. Chaque accueil sur scène est organisé sur un court passage d'une vingtaine de minutes, dans un cadre facile d'accès, y compris à la demande au cours de la soirée. Ce dispositif répond à une vraie scène ouverte accompagnées techniquement.
- La journée consacrée au Conservatoire à Rayonnement Départemental Tulle est une coproduction. C'est l'occasion sur scène l'ensemble des pratiques collectives du département musique actuelles du Conservatoire.
- La ou les soirées Labo permettant la mise en diffusion des projets suffisamment aboutis des groupes répétant dans les locaux de l'association.

Diffusion « club »

L'association continue le développement de sa politique de diffusion hebdomadaire de groupes exclusivement « découverte » dans le hall réaménagé avec le petit espace scénique (la scène « Vlad » ou « club »), chaque jeudi, avec une gratuité d'accès pour le public. L'objectif est de faire monter en puissance ces rendez-vous en développant une véritable stratégie de communication sur ces événements.

La scène « Club » devient également désormais un complément indispensable à la diffusion « grande salle ». Elle permet de développer les fermetures tardives après les concerts avec un DJ set dans le bar. Cet aspect permet d'ouvrir une nouvelle forme de partage musical sous la thématique de la fête nocturne en prolongeant les heures d'ouverture, en développant des thématiques associées au bar et en ouvrant la programmation sur les formes liées à la musique enregistrée et au mapping vidéo.

Cet espace bar et club sera réaménagé pour créer un espace resserré permettant de produire une ambiance plus « cosy » nécessaire au ressenti des spectateurs et donc à la qualité de la relation artiste-public : conception et installation d'un dispositif de plafond décoration, amélioration de l'éclairage, pendrillonnage de l'espace scénique.

Programmation des concerts « grande salle »

L'association Des Lendemain Qui Chantent assure une programmation d'une vingtaine de concerts par an entre les murs de la SMAC dans la salle de spectacle. Sur l'ensemble de ces concerts, les lignes artistiques restent basées sur :

- des artistes découverte œuvrant dans le champ des musiques amplifiées, issus principalement des musiques électroniques ou du rock où les éléments liés à l'utilisation des guitares électriques, de la saturation du son, de la puissance sonore, de l'évocation de la transgression et de la subversion restent centraux ;
- des artistes possédant un répertoire destiné à un public plus intergénérationnel, qui réinterrogent les musiques traditionnelles, les musiques du monde ou la chanson ;
- des artistes du jazz et des musiques improvisées, particulièrement au travers du festival « Bleu en Hiver ».

Par ailleurs, le territoire rural d'implantation de la SMAC calibre la programmation. Celle-ci s'effectuera de manière éclectique, variée, alternant artistes découverte et artistes remarqués par la profession.

La salle de concerts Des Lendemain Qui Chantent est également mise à disposition de porteurs de projets de diffusion artistique. L'association participe ainsi à l'accompagnement de l'organisation de la soirée, du concert, du porteur du projet. Cette activité doit être renforcée et développée vers plus de partenariats.

Temps de travail scénique

Nous maintenons l'accueil à la SMAC de temps de travail scénique. Il s'agit ici de donner plus de moyens aux artistes professionnels et aux producteurs pour répéter ou construire leur spectacle dans l'objectif de participer à la consolidation des projets et au renouvellement des formes artistiques. Ces temps prennent la forme de résidences.

D'autres temps d'utilisation scénique permettent aux groupes locaux d'améliorer leur insertion professionnelle en bénéficiant de moyens mis à leur disposition pour qualifier leur projet : équipements, temps de travail, compétences techniques et artistiques, coaching, ressources et structuration.

Ainsi, nous accueillons tous les statuts du musicien sur scène, des plus amateurs aux plus professionnels. Chaque temps est différent l'un de l'autre et aucun modèle déclinable sur toutes ces journées n'est applicable, en particulier concernant la rémunération ou non des artistes sur scène.

La plupart des temps viennent alimenter la programmation artistique. En associant les artistes à la construction de la soirée sous forme de « carte blanche » (programmation du plateau, éléments de langage sur la communication, support vidéo teaser, décoration), l'association induit un regard plus affiné sur les artistes accueillis et une différenciation des modèles d'accueil.

Arts graphiques

Chaque saison, l'association commande une création visuelle et sa déclinaison sur chacun des programmes à un artiste graphique. Celui-ci bénéficie également d'une carte blanche pour intervenir dans les espaces de la salle de concerts et exposer ses œuvres. Cela concerne chaque année les 5 programmes. Un budget est consacré à la création visuelle et à la décoration du lieu. Les artistes sont soit sollicités directement par choix, soit choisis après candidature suite à un appel à projets. Les artistes locaux seront également privilégiés dans cette recherche.

Programmation artistique

L'association expérimente sur la période de la convention une nouvelle approche de la programmation artistique qui ne sera plus centrée sur l'emblématique figure d'un programmeur, sans être pour autant déléguée au consensus d'un comité de programmation. Pour mener à bien cette expérimentation, l'association a pris en compte son environnement proche et a imaginé un travail de partenariats susceptibles de constituer un réseau de ressources sur la mission de programmation artistique.

L'association Elizabeth My Dear gère principalement un festival musiques actuelles sur la ville de Tulle (Ô Les Chœurs ! 21ème édition en 2017). Membre fondateur de l'association Des Lendemains Qui Chantent, elle a régulièrement coopéré avec la SMAC. Elle dispose aujourd'hui d'un salarié à temps partiel sur la mission de programmation, et nos 2 structures ont imaginé de mutualiser cette mission. Ce travail en partenariat consiste non pas à débaucher les compétences d'une association voisine et amie mais bien à venir les consolider là où elles se sont développées. Il s'agit ici donc d'une mutualisation d'emploi de fait.

L'association intégrera dans cette expérimentation d'autres acteurs de la société civile (professionnels relais conseillers artistiques) et bien-sûr l'ensemble des acteurs associatifs ou non du territoire avec lesquels nous développerons plus de partenariats, y compris des partenariats trans-sectoriels. Il pourra s'agir d'acteurs du développement social, touristique, agricole et/ou économique.

Enfin, l'association sera aussi en capacité de développer ses propres propositions artistiques et dans tous les cas, reste décisionnaire finale de la programmation, garante en ce sens de sa cohérence, de son équilibre et de son adéquation avec le territoire et son projet culturel.

Cette mutation de la pratique de la programmation artistique nous semble désormais adaptée à notre territoire rural et aux évolutions que nous y avons constatées. Cela demeure néanmoins une prise de risque et nous devons nous autoriser aussi le droit à l'erreur dans cette nouvelle page de l'histoire de la salle. Nous souhaitons avoir les moyens de cette prise de risque pour modifier profondément notre posture, passant de la prescription artistique unilatérale vers un projet ouvert et partagé, inclusif et solidaire, innovant et spécifique.

Ces conditions d'exercice (expérimentation, droit à l'erreur) devront s'accompagner d'une évaluation régulière et permanente. Ainsi nous développerons la conduite du projet suivant les principes de la méthode agile, issue du développement informatique, qui repose sur un cycle de développement itératif, incrémental et adaptatif. Cette méthode doit respecter quatre valeurs fondamentales, ici réadaptées à notre situation : implication collective de l'équipe de l'association (salariés, bénévoles), primauté de l'opérationnel sur le théorique, collaboration plutôt que rapport commanditaire commandité, l'acceptation du changement.

IV.II. Soutien aux projets artistiques

L'association axe son soutien aux projets artistiques autour de l'activité de son équipement de répétitions Le Labo. Mais la diffusion et de la résidence précédemment évoquées, en tant qu'outils d'accompagnement, constituent également des éléments structurants du soutien apporté aux porteurs de projets. Enfin, en tant que Point d'Appui à la Vie Associative, l'association est ressource pour le secteur associatif principalement culturel mais pas exclusivement.

Répétitions

L'association met à disposition des groupes locaux deux studios de répétition équipés, avec un régisseur qui accompagne les musiciens dans leur pratique (mise en place technique, gestion sonore, enregistrement, mixage des maquettes). Le régisseur mobilise les ressources nécessaires lorsqu'il estime la formation prête à passer des étapes :

- enregistrement de répétitions et/ou maquettage ;
- diffusion dans le cadre d'opérations spécifiques : scène ouverte, scène Labo, fête de la musique, première partie ;
- accompagnement à la répétition avec l'intervention des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle ;
- répétition en condition scène.

L'organisation, les contraintes (heures d'ouverture, disponibilités, autogestion) et les missions du régisseur des studios sont revus dans le but d'améliorer l'accompagnement à la répétition, c'est-à-dire agir pour rendre autonomes les groupes accueillis.

Par ailleurs, le régisseur des studios de répétitions organise bimensuellement une soirée bœuf le mardi soir destinée à faire se croiser des musiciens différents, à les faire jouer ensemble et à développer la pratique collective. Ces soirées bœufs se déroulent au Labo, mais également ponctuellement dans la grande salle à Des Lendemain Qui Chantent ou à l'extérieur. Ces dernières se développeront également dans l'objectif d'ouvrir la scène aux formations qui voudront se tester avant une véritable confrontation publique.

Enregistrements et captation

Au Labo, la place de l'enregistrement des prises témoin multi-pistes, de la répétition au maquettage doit encore être approfondie et affirmée. Il s'agira également de mettre en œuvre l'accompagnement à l'enregistrement promotionnel encadré et dirigé par du personnel compétent dans le cadre de plans d'accompagnement des groupes.

Le développement de la captation vidéo doit également produire des effets bénéfiques au service des groupes locaux qui répètent au Labo ou se produisent sur les scènes de la salle. Cette valorisation en image sert la promotion du groupe, sa diffusion, sa structuration, son développement mais aussi fige des étapes de travail. Le développement de vidéo promotionnelle doit également être intégré comme outil à disposition des projets d'accompagnement.

Accompagnement des projets artistiques

Au-delà de ces appuis ponctuels aux groupes et de l'offre des locaux de répétitions, l'association appuie des projets artistiques locaux plus aboutis qui entreprennent de véritables stratégies de développement. Pour cela, elle mène des diagnostics et guide les artistes sur les étapes à franchir. Elle positionnera des moyens sur les parcours ainsi dessinés : intervention de personnes extérieures en qualité d'accompagnateur ressource, technique ou artistique, enregistrement et captation ci-dessus évoqués, outil scène, résidence, œil extérieur...

Travail scénique

Comme évoqué précédemment évoqué, l'association initie des temps de travail des groupes sur scène, souvent sur une seule journée. Ce dispositif très souple permet d'accueillir ponctuellement un groupe pour résoudre une problématique bien identifiée, ou pour simplement appréhender la scène et travailler son répertoire de manière frontale sur scène en sortant du placement physique en cercle propre aux répétitions.

Par ailleurs, l'association initie un dispositif « Les MISS de DLQC » qui banalise sur une semaine plusieurs temps de travail scénique accompagné d'une journée pour des groupes dont l'avancement artistique demande cette étape, sans forcément que le groupe ait préalablement identifié et signifié le besoin.

Stages et masterclass

Notamment dans le cadre de son travail avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle, l'association continue à proposer des interventions ponctuelles autour d'artistes programmés à la salle pour qualifier les pratiques des musiciens locaux (élèves de Conservatoire, musiciens du Labo...).

Centre ressources

Nous accueillons les groupes musicaux ou tout porteur de projet. Les projets artistiques de groupes musicaux et les projets culturels des acteurs de la diffusion sont accompagnés dans une démarche de partenariat. L'association peut aussi orienter les porteurs de projet en fonction de leurs besoins, soit sur la Fédération Hiéro Limoges, soit sur le Centre de Ressources Départemental de la Vie Associative animé par La Ligue de l'Enseignement – FAL 19.

Avec cette dernière, nous continuons également de proposer les « Boîtes à Outils », temps de formation gratuits, ouverts à tous, avec l'intervention de personnes qualifiées et compétentes sur des sujets préalablement identifiés. Ces temps s'organisent dans le cadre des formations des bénévoles de la FAL. D'autres « Boîtes à Outils » labellisées « Boîtes à Outils Musiciens » s'attacheront quant à elles, à qualifier des aspects techniques autour de la pratique instrumentale, de l'entretien et du réglage de son instrument.

Au delà, l'association, avec ses partenaires locaux, participe à la mise en œuvre des dynamiques de réseau. Cela permet de constituer un réseau plus dense et de mesurer les besoins d'accompagnement et de ressources des associations locales et la formalisation d'un projet concerté sur l'information-ressource dans les musiques actuelles.

Prévention

Pour les musiciens du Labo, il est possible de se doter d'une paire de bouchons moulés à leurs oreilles ou une paire de bouchons standard adaptés aux musiciens à un prix négocié, afin de réduire les risques liés à l'exposition prolongée aux forts volumes sonores.

Des plaquettes d'information sur les risques auditifs et des bouchons jetables seront également à disposition des musiciens du Labo et des spectateurs lors des concerts. Cette documentation et ces bouchons sont également à la disposition des acteurs locaux qui peuvent en avoir besoin.

La salle de spectacle est équipée d'un limiteur et d'un sonomètre. Les locaux de répétition disposent également d'un sonomètre pour permettre aux musiciens de contrôler leur exposition aux hauts volumes sonores.

Le spectacle de prévention des risques auditifs « Du son pour l'audition » est présenté chaque année pour des séances scolaires, en partenariat avec la Fédération Hiéro Limoges.

Dans le bar de la salle de spectacles, de la documentation sur les risques liés aux dangers de la consommation d'alcool, ainsi qu'une borne éthylotest sont mis à disposition gratuitement pour le public. Il est à noter que les boissons sans alcool sont moins chères que les boissons alcoolisées.

IV.III. Relations avec les territoires et les populations

L'association Des Lendemain Qui Chantent continue à développer des projets spécifiques en direction de personnes ou groupes de personnes identifiés afin de contribuer à un développement culturel et artistique ciblé sur des catégories de citoyens.

L'éducation artistique et culturelle fait désormais partie du cœur du projet de l'association. Témoin de cette place importante dans l'association, elle est pilotée directement par 3 personnes salariées dont les 2 personnels cadres incluant le directeur.

L'éducation artistique et culturelle se pose vraiment en équilibre avec la diffusion, d'une manière certainement plus prégnante à Tulle que dans les autres SMAC. La diffusion et l'éducation artistique et culturelle sont également fortement liées car elles se nourrissent l'une de l'autre.

Les modalités techniques de la réalisation de l'ensemble des projets d'éducation artistique et culturelle sont les suivantes :

- La réalisation du partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle avec la mise à disposition pour 3 heures chaque semaine, de Sébastien Chadelaud, responsable du département musiques actuelles, professeur de guitare et titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école (DUMI). Sébastien intervient exclusivement sur les projets d'éducation artistique et culturelle.
- La pratique partenariale de l'association qui vise à associer la plupart du temps d'autres structures à la définition et à la conduite des projets d'éducation artistique et culturelle. C'est notamment le cas avec la Fédération des Associations Laïques (FAL) de la Corrèze – Ligue de l'Enseignement ou l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) de la Corrèze.
- La conduite interne des projets par 3 salariés de l'équipe de l'association constitués en comité de pilotage de l'ensemble des actions. Chaque projet a un.e référent.e parmi le groupe et œuvre à la circulation exhaustive de l'information via un outil numérique collaboratif.

L'éducation artistique et culturelle se partage dans le projet de l'association en deux catégories :

- les actions de sensibilisation artistique qui regroupent les temps de rencontre spécifiques sur un temps très court (en général quelques dizaines de minutes voire quelques heures) entre des artistes ou/et des œuvres et un public spécifique ;
- les actions de pratique artistique où le temps de rencontre se prolonge souvent sur plusieurs mois, afin de rendre acteurs du projet les participants touchés.

Se rajoutent à ces 2 grandes familles, les projets spécifiques que sont :

- C'est Ma Tournée : concerts itinérants en milieu rural organisés avec la FAL, principalement en Haute-Corrèze, sur l'Agglomération de Tulle et sur le Midi Corrèzien. Ces concerts sont à chaque fois, co-organisés avec des habitants, et permettent de toucher la population très locale de manière trans-générationnelle.
- Mémoires Électriques : projet de mise en valeur et de transmission du patrimoine et de l'histoire locale des pratiques musicales du territoire (cf. plus haut, le détail dans ce document).

Actions de sensibilisation artistique

- Autour du jazz en lien avec le festival Du Bleu en Hiver, rencontres entre des classes (primaire, collège, lycée, enseignement spécialisé) de l'ensemble du territoire corrézien (mais principalement agglomération de Tulle et Haute-Corrèze) et des artistes du festival : découverte des esthétiques, des instruments, sensibilisation à l'improvisation...

- Diffusion adaptée en direction du jeune public : l'association sollicite régulièrement des artistes, non forcément estampillés jeune public, afin d'adapter leur répertoire et leur diffusion en vue de présenter leur concert en direction des jeunes : concert acoustique à la Maison des Enfants, crèche de Tulle, concerts amplifiés en journée à la SMAC pour l'ensemble des classes maternelles et primaires de Tulle (1 séquence de 9 représentations par an pour 800 élèves) ou pour tout public (goûter concert à partager entre parents et enfants).
- Visites ponctuelles de la SMAC : à l'occasion de résidences d'artiste, ou sur projet spécifique, l'association accueille différents groupes tout au long de l'année (étudiants sur la journée d'intégration, classes, foyers d'accueil handicapés...)

Pratiques artistiques

- Les Oreilles en Pointe est un projet co-porté par l'association et l'OCCE. Il consiste à donner une expérience d'instrumentiste à des élèves de primaire sur 2 années scolaires. Deux écoles sont choisies pour participer. Dans chaque école, une classe de CM1 devenant classe de CM2 l'année suivante est inscrite au projet. Chaque élève est équipé d'un instrument de musique qu'il pourra garder à l'issue du projet. Sébastien Chadelaud intervient chaque semaine dans chacune des 2 classes. Progressivement, la maîtrise de l'instrument conduit les élèves à interpréter des morceaux existants (reprises) voire à en composer, le tout étant petit à petit orienté vers le travail d'un artiste associé qui partagera la scène avec eux à la clôture du projet.
- Musiques Actuelles au Collège est mené depuis 6 ans maintenant, en partenariat avec la FAL, l'OCCE et JM France. Ici aussi, 2 classes de 2 collèges différents participent, avec un artiste, à l'écriture de textes visant la composition de chansons originales. Les œuvres font l'objet chaque année, de l'édition d'un disque et de plusieurs représentations scéniques. Cette année, le disque se mue en objet numérique connecté plus complexe. Les porteurs de projet ambitionnent également de mener une évaluation de l'utilité sociale du projet, en travaillant à long terme. Il s'agit en effet de retrouver les participants de l'édition 2013, aujourd'hui devenus adultes et de conduire avec eux une série d'entretiens pour construire l'évaluation. Cette opération pourrait se reconduire chaque année avec le public ayant participé 5 années auparavant.
- L'association avec l'appui de Sébastien Chadelaud, développe 2 chorales offrant une pratique hebdomadaire à différents publics adultes. La première s'organise autour d'un projet financé par le dispositif « Culture à l'hôpital » et concerne depuis plusieurs années les patients de l'hôpital de jour de Tulle. La seconde regroupe une vingtaine d'adultes volontaires pour s'investir dans une aventure humaine et collective autour de la pratique du chant et d'un répertoire pop-rock.
- Le développement avec la ville de Tulle des parcours culturels sur les écoles primaires, permettront également à l'association d'accompagner plusieurs classes tullistes par année scolaire autour de l'écriture et la composition de chanson en lien avec un artiste local.
- L'inscription de la SMAC dans le dispositif La Fabrique à chansons de la SACEM qui conjointement au parcours culturels permet d'aller mener de manière plus aboutie (enregistrement, clip vidéo, commande d'auteur) dans un projet d'écriture de chanson avec une autre école corrézienne, la classe de CM2 de Saint-Mexant en l'occurrence.

Diffusion hors les murs

L'association déplace son activité à l'extérieur au-delà des murs de la salle de concerts, et monte des partenariats avec d'autres structures afin de mieux se coordonner avec l'ensemble des initiatives du territoire dans un souci d'intérêt général.

Nous souhaitons renouveler l'action « C'est M.A. Tournée » consistant à développer une offre de concerts itinérants en milieu rural dans un rapport de proximité avec les populations locales, en complément de l'offre déjà existante, souvent calibrée dans des formats classiques (concerts payants en salle, festivals avec forte densité artistique).

C'est en partenariat avec la FAL que nous organisons ainsi 2 tournées sur des communes de la Corrèze avec des artistes de musiques actuelles dont le répertoire reste accessible à tous, toutes générations confondues, et dont la fiche technique est considérablement allégée pour pouvoir se produire partout. Ces tournées sont construites sur le principe de la gratuité et vise un public local, les habitants des communes traversées, dont nombre de personnes n'a généralement jamais fréquenté de concerts de musiques actuelles.

Mémoires Électriques

L'association prolongera sur la période de la convention la vie de l'exposition « Mémoires Électriques » consacrée à l'histoire des musiques amplifiées en Corrèze sur les décennies 1970 à 1990. Déclinée en version itinérante, l'exposition est présentée dans différentes communes du département. Elle s'accompagne d'un catalogue d'exposition et d'une plateforme web qui permettra de présenter d'une autre manière les résultats de nos recherches.

L'association mettra également en exploitation l'installation numérique. Pensée comme un jeu vidéo, qui prendra la forme d'une borne d'arcade : La Boîte à Musique de Mémoires Électriques est constituée d'un écran et de trois pads Ableton (claviers à touches molles dédiés aux musiques électroniques) reliés à un ordinateur contenant des programmes développés spécifiquement.

L'idée est que quiconque âgé d'au moins une dizaine d'années puisse constituer un groupe de musique éphémère, de 1 à 3 joueurs et créer un morceau immédiatement partageable sur le web. Concrètement, les pads contrôlent le logiciel qui contient une base de données d'extraits musicaux représentatif des groupes locaux des années 1990 à nos jours. Les musiciens-joueurs enregistreront une création de 1 minute, publiable immédiatement sur les réseaux sociaux, en hyperlien avec le site internet de Mémoires Électriques.

L'installation est destinée à être placée dans des collèges, lycées, bibliothèques, médiathèques, bars... dans n'importe quel lieu de vie. L'idée du hall de gare à l'instar des pianos de la SNCF est aussi proposée.

En parallèle, l'association continue son travail de conservation des documents produits avec les Archives Municipales. Ce travail devra également être développé en direction des fichiers numériques et notamment des enregistrements audios et vidéos.

Vers une SMAC de territoire

Suite aux nombreuses tentatives de collaboration plus ou moins réussies avec les équipes culturelles installées sur la Ville de Brive, l'association continue d'être interpellée par le déséquilibre de l'offre saisonnière en matière de musiques amplifiées entre Tulle et Brive.

La situation est en évolution avec l'arrivée du projet Grive La Brailarde sur le territoire briviste et la forte volonté de ces initiateurs d'installer coûte que coûte, un lieu permanent dédié notamment à la diffusion musicale sur Brive. Le travail conduit localement a d'ailleurs permis un début de reconnaissance de la municipalité.

L'association ne peut rester indifférente à cette évolution et propose d'aller jusqu'à remettre son label en partage entre les 2 villes pour faire avancer, dans l'intérêt général et dans une meilleure prise en compte par les politiques publiques sur Brive, l'avenir des musiques actuelles et amplifiées sur la plus grande ville et agglomération du département.

L'association rappelle que la stratégie pour y aboutir, passera par un rendez-vous politique propice à ce sujet entre les maires de Brive et de Tulle. Bernard Combes, Maire de Tulle, sera rencontré pour initier cette première phase.

Pour autant, l'association est déjà active sur le terrain briviste :

- Comme en 2017, elle accompagne le développement des concerts de l'association Grive-La-Braillarde en relayant systématiquement la communication dans ses publications, et en prenant en charge l'embauche des intermittents sur ces concerts.

- En 2018, de nouvelles initiatives se déploient également : Les Oreilles en Pointe, projet d'orchestre à l'école entre les écoles de La Croix de Bar (Tulle) et Lucie Aubrac (Brive) et un projet de résidence contextuelle sur la rivalité réelle ou supposée entre les 2 villes à partir de la culture du clash dans le hip-hop.

- Par ailleurs, l'association avec ses partenaires réfléchit également à faire évoluer sur les festivals Du Bleu En Hiver et Les Nuits de Nacre sur le bassin briviste.

Les festivals corréziens

L'association doit également intégrer dans une expérimentation une toute nouvelle posture de soutien, de ressources et d'appui aux initiatives qui subissent de profonds bouleversements actuellement comme :

- Le festival des Nuits de Nacre, festival musiques actuelles à Tulle dédié à l'accordéon porté par l'association La Cité de l'Accordéon, pour lequel l'association intervient comme soutien logistique, administratif et artistique ;
- Le festival Du Bleu En Hiver, festival de jazz à Tulle, dont la SMAC est coproductrice, notamment avec le Théâtre de Tulle, festival porté par l'association éponyme, dont les financements ne sont pas stabilisés, et qui entre dans une période de développement avec l'arrivée de la nouvelle scène nationale issue de la fusion des Théâtres de Tulle et de Brive. Il est conforté dans le projet culturel du futur établissement comme étant un marqueur fort de l'identité artistique sur Tulle. Néanmoins, il est appelé à se décliner progressivement aussi sur Brive. L'ensemble des organisateurs a donc acté :
 - le lancement d'une réflexion sur la montée en charge du festival sur Brive ;
 - la recherche de partenaires locaux sur Brive susceptibles de partager et porter le projet de manière collective à l'instar de l'organisation tulliste. Il est notamment évoqué Grive-La-Braillarde ou l'association Jazz 19100.
 - l'hypothèse d'un changement du portage juridique du festival.
- Le festival Ô Les Chœurs, porté par l'association Elizabeth My Dear, historiquement liée à Des Lendemain Qui Chantent, qui à l'aube de sa troisième décennie, doit réinventer son modèle économique et artistique et pour lequel l'association intervient en soutien technique et administratif.

Cela n'exclut pas de se mettre également en dialogue avec les autres festivals proches, notamment Kind Of Belou ou Le Festival aux Champs.

Focus sur le festival Les Nuits de Nacre 2018 et le partenariat avec la Cité de l'Accordéon

La Cité de l'Accordéon s'est positionnée fin septembre sur la conduite du festival 2018. Elle en a d'abord acté la date qui sera positionnée en juin 2018. Elle a ensuite proposé à Des Lendemain Qui Chantent et Collectif Vacances Entropie, de poursuivre le partenariat sur le festival. Il a donc été décidé d'un commun accord :

- d'établir un partenariat durable du festival sous la forme d'une mise en coproduction (société en participation) entre les 3 associations tullistes. À ce jour, la convention de coproduction sur le festival 2018 est rédigée et entre les mains des gouvernances respectives. Elle prévoit notamment un co-portage du festival avec un partage équitable des pertes et bénéfices à hauteur de 33 % par coproducteur.

- de confier ainsi la direction artistique non plus à une seule personne mais à un collectif réduit mais partagé permettant d'ouvrir au maximum les esthétiques musicales abordées, de rajeunir le public, et travailler sur l'intergénérationnel. Un comité de pilotage du festival est institué dans le contrat de coproduction en émanation des gouvernances ou ressources humaines des 3 coproducteurs, et est, à ce jour, le référent du collectif de programmation. Celle-ci est composée d'une partie des membres du comité de pilotage, mais essentiellement organisée autour de Rémi Faure, de Collectif Vacances Entropie, et de Damien Morisot, directeur de la SMAC.

- de prendre acte du changement des dates du festival en passant du troisième week-end de septembre au dernier week-end du mois de juin, afin de marquer une rupture historique avec le passé et de tourner le festival vers un projet beaucoup plus estival et artistiquement mieux positionné. Le comité de pilotage a validé définitivement les dates 2018. Le festival ouvrira le vendredi 29 juin puis s'étendra sur 2 journées pleines samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, intégrant de nombreuses activités diurnes afin d'élargir l'audience du festival aux familles avec enfants.

Par ailleurs, La Cité de l'Accordéon souhaite aborder un véritable virage pour les années à venir. Ainsi, l'association se professionnalise à nouveau. L'unique salariée à temps plein étant partie en juin 2017, il convenait de réorganiser La Cité de l'Accordéon avant de mieux redéfinir les besoins en ressources humaines. Accompagnée par Des Lendemain Qui Chantent sur cette partie, l'association La Cité de l'Accordéon a fait le choix d'écarter la recherche des fonctions supports spécialisées lors du recrutement (ingénierie administrative, comptabilité et paie) en les confiant aux salariés de la SMAC.

Une mutualisation débute donc entre Des Lendemain Qui Chantent et La Cité de l'Accordéon. Ainsi, 2 conventions de prêt de main d'œuvre consacrent la mise à disposition à temps partiel, à destination de la Cité de l'Accordéon, de 2 salariés de la SMAC, Damien Morisot, son directeur et Anne Delvas, son attachée à l'administration. Dans ces conditions, l'association a pu procéder au recrutement fin janvier 2018, d'une salariée à temps plein, dont le profil de poste a été axé sur la communication, la vie associative et l'accueil des publics, avec un contexte d'emploi à la fois sur le festival mais aussi sur le développement du local.

Un bilan d'étape de la coproduction 2018 s'avérera rapidement nécessaire afin d'anticiper déjà le festival 2019, si tant est que le partenariat se pérennise.

Soutien à la filière de l'instrument de musique sur Tulle

La disparation annoncée du dernier magasin de musique à Tulle, O'Taranta, est plutôt de mauvais augure pour les musiciens et le développement de la musique sur notre territoire. L'association a alors réfléchi au-delà de son activité, sur l'intérêt général, à comment Des Lendemain Qui Chantent peut initier un mouvement, un collectif pour reprendre cette activité. Il y aurait du sens à y associer physiquement sur le lieu du magasin, et en terme de complémentarité d'activités, les indépendants ou auto-entrepreneurs du secteur : professeurs d'instruments, loueur de backline, réparateur d'instruments.

Les gérants du magasin O'Taranta ont été très touchés par la démarche de l'association. La perspective d'un collectif qui permette d'intégrer d'autres activités sur le magasin les a séduits de sorte qu'ils imaginent aujourd'hui la possibilité de conserver leur activité en intégrant une organisation mutualisée.

Des Lendemain Qui Chantent accompagnera par le biais d'un prestataire spécialisé dans les coopérations économiques la réflexion puis le développement d'une véritable filière de l'instrument de musique sur Tulle.

Vers un groupement d'employeurs ?

Le développement de toutes nouvelles activités qui génère à la fois des besoins sur des projets nouveaux ou en mutation, et des mutualisations de savoir-faire et des mises à dispositions de compétences entre acteurs, s'anticipe à l'aune de la consolidation d'emplois locaux et non délocalisables. Dans un contexte contraint où l'avenir est à la disposition progressive de l'ensemble des aides à l'emploi (État comme région).

Cette situation nous oblige. L'association n'a aucune ambition de devenir la « cathédrale dans le désert » et entend bien user de toute son ingénierie et de toute son influence pour maintenir voire développer un écosystème local associatif, culturel et citoyen au service de la vitalité d'un territoire qui en a plus que grandement besoin.

Le projet avec la Cité de l'Accordéon préfigure ce groupement d'employeurs dont la stratégie de mise en place et de développement sera notamment présentée à Cyrielle Berger, directrice du Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs en janvier 2018 lors de sa visite à Tulle.

IV.IV. Partenariats

Rappel des partenariats locaux

L'association est régulièrement partenaire d'autres opérateurs sur des projets spécifiques précédemment évoqués. Par ailleurs, l'association adopte une nouvelle posture, suite au départ de sa programmatrice historique, en actant :

- d'inverser les valeurs en ne posant plus de préalable artistique à la notion de partenariat,
- de privilégier la fête comme espace de sociabilisation inhérent à notre activité,
- de développer l'autonomie de toutes les parties prenantes en lien avec l'association,
- d'insérer l'inclusion sociale, culturelle et artistique au centre de sa mission,
- de replacer les artistes, dont les artistes locaux, au centre des logiques de partenariats.

C'est un vaste champ local qu'il nous faudra investir, parfois à perte, au travers d'un minutieux travail d'identification des réseaux et des personnes, d'entretien de relations permanentes avec ces réseaux et ces personnes, de partage des réflexions et des valeurs de l'association avec ces réseaux et ces personnes.

Le développement d'un réseau local

Des Lendemains Qui Chantent doit désormais se positionner au cœur d'un vivier d'émergence de projets, structurés ou non, afin de faire vivre au plus près l'expérience musicale. Il s'agit ici d'avoir une logique ascendante auprès des citoyens et de rendre possible ce que l'on est capable de fabriquer à la marge du système. Cela oblige l'association à être plus présente sur le territoire départemental, au plus près des initiatives locales.

Cette construction locale est aujourd'hui d'autant plus importante à l'aune de la grande région avec l'éloignement des centres de décisions et le rallongement des distances entre acteurs professionnels. Il s'agit donc de mieux mailler le territoire local pour être toujours en dynamique, vu de Bordeaux.

Réseau des Indépendants de la Musiques

Les acteurs des Musiques Actuelles en Nouvelle-Aquitaine se réunissent régulièrement afin de partager leurs modes de travail sur leurs territoires respectifs. Le tour de table permet une meilleure connaissance mutuelle, la mesure des dynamiques, des enjeux et des contraintes de chacun.

L'association prendra toute sa part comme elle l'a fait, au moment de la création de ce réseau, a la vie de ce collectif. Au delà de son propre intérêt qui est clair ((véritable opportunité pour renouveler nos pratiques et nos modes d'intervention auprès des populations dans un souci toujours plus aigu du renforcement des professionnels et du développement du « vouloir vivre ensemble »), c'est également l'ambition de participer à la construction collective, à l'expertise et à la prospective.

Développement des Arts Vivants en Massif Central

Une partie des partenaires de l'opération Dynamiques des Arts Vivants en Massif Central associée à de nouvelles structures, ont eu l'ambition de répondre aux nouveaux appels à projet pour la programmation FEDER 2014-2020.

Ce nouveau plan d'action vise à renforcer la coopération pour le développement de l'économie du spectacle vivant en Massif Central. De par l'implication plus profonde et l'expérience précédente de l'association sur ce dossier, les musiques actuelles seront mieux et plus prises en compte dans cette nouvelle programmation :

- rencontres thématiques autour de l'accompagnement et du numérique ;
- dispositif de soutien à la tournée accompagnée et aux tournées professionnelles ;
- développement stratégique et économique des entreprises et des artistes.

Cette opération arrivera à terme au cours de l'année 2019. Des Lendemains Qui Chantent est d'ores et déjà moteur pour réunir les réseaux régionaux musiques actuelles de Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif est d'associer un maximum d'acteurs issus de ces réseaux pour mener un véritable travail prospectif sur les programmes Massif central (convention de Massif, programme opérationnel interrégional) en vue d'un éventuel dépôt commun et spécifique musiques actuelles, avant la fin de la programmation FEDER.

Autre projet de coopération

L'association initie par ailleurs une réflexion sur une autre coopération autour d'une création artistique « monumentale » en lien avec les artistes et les conservatoires des territoires de chaque partie-prenante. Ce projet se réfléchit actuellement avec :

- Landes Musiques Amplifiées – Saint Vincent de Tyrosse (40) ;
- Ulysse Maison d'Artistes – Figeac (46) et Rodez (12) ;
- Green Piste Records – Paulhaguet (43) ;
- Collectif Vacances Entropie – Tulle (19).

IV.V. Moyens mis en œuvre

Ressources humaines

Sur l'année 2018, l'équipe salariée permanente est composée de 11 salariés pour 10,24 ETP :

- Cadres : un directeur et une responsable de la communication ;
- Agents de maîtrise à fort niveau de responsabilités : un régisseur principal, une chargée de partenariats artistiques et locaux ;

- Agents de maîtrise opérateurs : un régisseur de répétitions, une attachée à la communication et à la vidéo, une attachée de l'administration, une attachée à l'accueil artistes, un attaché à l'accueil public / bar.
- Chargés de missions : un chargé de mission Mémoires Électriques, une chargée de mission Massif Central Développement des Arts Vivants volet Musique

Trois de ces postes bénéficient d'aides à l'emploi : un FONJEP, 2 emplois associatifs régionaux. L'enjeu sur la période sera de pérenniser ces 2 derniers emplois ainsi que maintenir la richesse des compétences et la stabilité de l'équipe. Pour ce faire, il sera nécessaire de phaser l'évolution hiérarchique vers un organigramme cible à définir en fonction des moyens et des enjeux RH.

Communication

L'association a renforcé son pôle communication au cours de la période précédente. Il s'agira donc ici de faire monter en puissance la visibilité du projet en intégrant des stratégies numériques fines axées autour de la vidéo et de la gestion communautaire. À ce titre, des stratégies de développement dans le champ du financement participatif devront être élaborées, pas tant pour augmenter la part de recettes, que pour créer ou animer de nouvelles communautés de personnes intéressées différemment par l'association et pour diversifier nos éléments de communication.

Il s'agira également de faire monter en puissance l'importance de la production vidéo. Il faudra passer, durant la période, de la production de témoignages traces sur les aspects artistiques à un véritable média de narration de la culture d'entreprise, l'association avec ses valeurs et ses partis pris, dans un souci constant de médiation.

L'association a formalisé un projet numérique appuyé sur :

- l'évolution technologique avec l'arrivée de la fibre optique depuis l'automne 2017 à Des Lendemain Qui Chantent ce qui permet d'envisager une nouvelle gestion des données numériques (partage, sauvegarde, archivage) ainsi qu'une remise à niveau du matériel utilisé (baie de brassage, standard téléphonique, informatique) ;
- la refonte du site internet centré sur un nouveau design, une navigation plus fluide et l'intégration native de la solution de billetterie SoTicket gérée par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SoCoop dont Des Lendemain Qui Chantent est, avec d'autres lieux musiques actuelles, co-fondatrice ;
- une nouvelle stratégie de communication numérique à partir du story-telling, ou la capacité de l'association à transmettre précisément la nature des dynamiques qui s'y jouent, les histoires de vies qui se trament derrière l'action culturelle sur ce territoire.

Cette nouvelle stratégie de communication passe par la formation de l'ensemble de l'équipe salariée, l'évolution de l'usage de la production vidéo et la transformation du rapport aux « usagers ». Il est important de pérenniser ce projet à terme. En effet, cette action permet de faire évoluer positivement la mise en dialogue de la SMAC avec ses partie-prenantes.

Diversification des activités

L'association a initié une réflexion sur la diversification des activités. Le projet repose sur le développement d'activités commerciales permettant de générer des recettes propres supplémentaires dans le contexte contraint qu'on connaît aujourd'hui. Il s'agit de vendre des prestations clés en main d'utilisation. Ces prestations pourraient être de plusieurs ordres : la vente de concert sur site, la privatisation du lieu, le développement de soirées clubbing et la vente de prestations d'ingénierie événementiel.

À ce stade, l'année 2018 devrait permettre de poser une stratégie et des outils pour tester ce type de développement.

V. Synthèse

La signature d'une nouvelle convention 2018 – 2021, dans un contexte d'évolution politique importante et de resserrement des financements publics, s'inscrit de facto dans une modération du développement du projet associatif, artistique et culturel.

Ce projet 2018 maintient la plupart des activités développées lors des périodes précédentes mais se donnent cependant des ambitions de faire mieux sur certains aspects. Retrouvez ci-dessous les principaux points d'inflexion de l'activité :

Renforcer la stratégie de communication de l'association

Maintenir l'équipe salariée et faire évoluer l'organigramme

Développer les partenariats pour la diffusion salle

Mettre en place une politique d'enregistrement et de captation au bénéfice des artistes locaux

Diffuser « La Boîte à Musique de Mémoires Électriques »

Contribuer à la mise en place d'un réseau local d'emplois

Développer un nouveau projet inter-régional Massif Central

Développer une politique sur l'axe Brive-Tulle pour la mise en place d'un projet SMAC sur les 2 espaces de vie

Adopter une posture structurante en direction des festivals de musiques actuelles du territoire

Adopter une logique de fonctionnement relevant de la responsabilité sociétale des organisations

L'ensemble de ces points d'inflexion vient modifier la place de l'association dans son environnement. Ceux-ci sont techniques mais touchent directement les bénéficiaires des actions dans leur rapport quotidien à la pratique musicale ou professionnelle.

Nous pensons que ces inflexions conduisent à des améliorations de l'activité développée par l'association. Elles contribuent, selon nous, à donner un peu plus de dignité, un peu plus de liberté, un peu plus d'autonomie, un peu plus d'émancipation aux personnes que l'on touche. En ce sens, elles permettent d'inscrire encore plus notre action dans l'intérêt général du « vouloir vivre ensemble ».